



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (613) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS REQUIREMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Health Services Project Division (XF)/Division des
projets de services de santé (XF)
Place du Portage, Phase III, 12C1
11 Laurier St./11 rue, Laurier
Gatineau
Gatineau
K1A 0S5

Title - Sujet HEALTH CARE PROVIDERS	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-13KM01/D	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W3931-13KM01	Date 2017-02-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XF-010-30704	
File No. - N° de dossier 010xf.W3931-13KM01	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-03-03	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: O'Sullivan, Patrick	Buyer Id - Id de l'acheteur 010xf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2233 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**S'IL VOUS PLAÎT VOIR LA PIÈCE JOINTE AFIN DE VISIONER LA
MODIFICATION 007 À L'INVITATION W3931-13KM01/D**

**FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ POUR LA DÉFENSE NATIONALE, LA GENDARMERIE
ROYALE DU CANADA ET ANCIENS COMBATTANTS CANADA**

**N° DE L'INVITATION W3931-13KM01/D
MODIFICATION 007**

Cette modification contient les sections suivantes :

1. Ensemble de questions et réponses (6);
2. Modifications à la demande de propositions (DP).

Section 1 : Ensemble de questions et réponses (6)

À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre à leur arrivée à TPSGC. Une question et sa réponse seront affichées par Achatsetventes lorsque la réponse sera disponible. Les répondants éventuels sont donc avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées par Achatsetventes dans l'ordre. Les questions suivantes ont été reçues. Conformément à l'article 13 du document 2003 Instructions uniformisées – Biens ou services – besoins concurrentiels (2016-04-04), qui a été intégré dans la DP conformément à l'article 1 de partie 2 de ladite DP, les questions et leurs réponses sont fournies à tous les soumissionnaires éventuels comme suit :

- Q28. Le document de la demande de propositions (DP) précise une méthode concernant la manière d'augmenter les taux selon les conditions du marché. Pouvez-vous préciser si ce mécanisme a souvent été utilisé par le passé et la probabilité que le ministère de la Défense nationale accepte une augmentation des taux?
- R28. Le nouveau processus d'augmentation des tarifs est unique à la présente DP et doit être utilisé à titre exceptionnel. Toutes les propositions d'augmentation de tarif soumises au Canada seront considérées conformément à l'annexe B de la DP - Appendice 1 - Proposition de hausse de taux. La probabilité qu'une proposition soit acceptée sera basée sur l'analyse du cas fournie.
- Q29. Il y a des étapes précises dans l'évaluation financière qui font référence aux critères financiers obligatoires. Pouvez-vous préciser que sont ces critères financiers obligatoires? Qu'est-ce qui ferait en sorte que ces critères ne seraient pas satisfaits? Qu'est-ce qui serait compris dans la révision de la soumission financière?
- R29. Les critères financiers obligatoires peuvent être consultés à l'article 3.3, section II, Soumission financière, qui fait référence aux barèmes de prix à la pièce-jointe 2 de la partie 4. Veuillez consulter la section des remarques sous chaque volet à la pièce-jointe 2 de la partie 4 pour des directives additionnelles.
- Pour une révision de soumissions financières, veuillez vous reporter à l'article 4.3.2.2 – Étape 2 – Évaluation financière des critères financiers obligatoires.
- Q30. Pourriez-vous reporter d'un mois la date de clôture de cette invitation à soumissionner? La DP est un document très volumineux et s'assurer de bien tout examiner et que les questions ont été répondues de manière adéquate est une tâche de grande envergure.
- A30. Non. Le Canada a étudié votre demande et l'exigence demeure inchangée.
- Q31. La DP précise que chaque membre d'une coentreprise doit respecter les exigences relatives à la capacité financière. Si une coentreprise nomme un de ses membres comme le responsable de tous les fardeaux financiers (payer les FSS, assurer la facturation, etc.) est-ce que tous les

membres de la coentreprise doivent quand même respecter les exigences relatives à la capacité financière?

A31. Oui, veuillez voir article 6.2 (b) de la DP.

Q32. Pourriez-vous reporter la date de clôture de trois (3) semaines afin qu'on puisse s'assurer de préparer une proposition qui respecte toutes les exigences?

A32. Non. Veuillez voir réponse A30.

Section 2 : Modifications à l'invitation à soumissionner : N'est pas applicable à cette modification.

LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES